



TAï Jitsu **SELF-DÉFENSE**

MEMO D'INSCRIPTION

(A lire attentivement avant de remplir votre dossier d'inscription !)

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Le dossier est composé des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription,
- Fiche de santé jeune (pour les mineurs)
- Règlement intérieur (dans ce mémo),
- Attestation sur l'honneur à caractère médical pour les mineurs

Début de saison

TAï-JITSU groupes Enfants, Adultes :

Inscriptions au Dojo (obligatoire): Groupe Enfants & adultes :

Horaires des cours :

Groupe Enfants : Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30
Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Groupe Adultes : lundi de 19 h 30 à 21 h 00
Jeudi de 19 h 00 à 20h 30

CARDIO TAï : Inscriptions et début des cours au gymnase de la "Ferme BAUMET" :
Samedi de 09 h 30 à 11 h00

**Certificat médical obligatoire à partir de la 3^{ème} séance
Fiche d'inscription et documents divers sont à retourner complets :**

Le plus tôt possible !

**VOUS NE POURREZ PLUS AVOIR ACCES AUX TATAMIS
SI VOTRE DOSSIER EST INCOMPLET À LA 3^{ème} SÉANCE**

Rappel de la liste des pièces à retourner (à cocher):

- Fiche d'inscription
- Fiche de santé jeune
- Attestation sur l'honneur
- Passeport sportif (pour ceux qui en ont un)



TAI JITSU **SELF-DÉFENSE**

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

Nous vous demandons de le lire attentivement et bien évidemment de vous y conformer tout au long de l'année sportive. En plus de l'exemplaire que nous vous fournissons ce règlement est affiché en permanence à l'entrée du Dojo.

- * Nous vous recommandons d'entrer dans le Dojo **5 minutes avant le cours.**
- * En dehors des heures de cours, les enfants **sont sous votre entière responsabilité.**
- * A l'intérieur du dojo, les règles de politesse et de respect entre adhérents et avec les professeurs sont impératives
- * Une bouteille d'eau est recommandée, toutefois il est interdit de manger dans le dojo.
- * Le pratiquant ne devra pas marcher pieds nus hors du tatami
- * Les règles basiques d'hygiène sont obligatoires avant d'entrer sur le tatami .
- * **Les pratiquants aux cheveux longs, devront impérativement les nouer.**
- * Les bijoux tels que bracelets, colliers ,boucles d'oreille, montres etc ... devront être déposés avant d'entrer sur le tatami pour éviter tout risque de blessure ou de perte / casse etc... **Le club ne saurait être tenu pour responsable de toute perte , vol ou casse d'objet de valeur .**

ASSURANCE

Vérifiez que vous (vous-même ou votre enfant) êtes correctement assurés.

Avec l'achat de votre licence le club contracte une assurance auprès de la FFKDA.

Cette assurance est un complément à votre couverture minimale légale : «Responsabilité civile» et couvre les risques spécifiques inhérents aux sports de combat.

PASSEPORT SPORTIF (pour compétition seulement)

Si vous possédez un passeport, faire remplir par votre médecin la partie prévue à cet effet avec la mention ci-après:

Apte à la pratique du TAI-JITSU et à la compétition.

Le passeport sportif est obligatoire pour participer à toute compétition officielle . Ce livret vous sera fourni contre paiement auprès des professeurs.

NOTA :

La commande du passeport peut se faire dès l'inscription en début d'année.

Véritable mémoire de votre vie sportive, il permet entre autres :

- de justifier de votre inscription à un club sportif affilié à la fédération,
- de justifier de votre aptitude physique à pratiquer votre sport,
- de certifier des grades que vous avez atteints,
- de certifier des stages auxquels vous avez participé,



Tai Jitsu **SELF-DÉFENSE**

COTISATIONS

Les tarifs sont dégressifs par ordre décroissant selon les catégories :

- Catégorie Adultes : **190,00€ - 170,00€ - 90,00€**
- Catégorie Enfants : **150,00€ - 130,00€ - 80,00€**
- Catégorie **CARDIO-TAÏ** : **100,00€**
- Catégorie **CARDIO-TAÏ + TAI-JITSU** : **210,00€ - 190,00€ - 100,00€**

Les cotisations devront être réglées en début de saison.

L'échelonnement du paiement des cotisations est toujours possible, mais au maximum jusqu'à fin Décembre.

TENUES

Pour la pratique du Tai-Jitsu il vous faut acheter un kimono type karatégi et une paire de sandales, zooris etc ...

**SI VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
N'HESITEZ PAS ! CONTACTEZ NOUS :**

Stéphan BARAKEL	<i>Président du Club - Encadrement</i>	07 86 29 90 99
Anne MAGALON	<i>Vice Présidente</i>	06 71 69 00 67
Jean-Louis CHABANIS	<i>Professeur adultes</i>	06 82 10 37 56
Sophie CHABANIS	<i>Professeur</i>	06 18 81 07 00
Florence DOMERGUE	<i>Trésorière</i>	06 73 59 16 42
Laurent LATOUR	<i>Secrétaire</i>	06 85 13 84 81
Anne Gaëlle KERDU	<i>Vice trésorière</i>	06 71 04 35 37
Romain DAILLY	<i>Professeur enfants</i>	06 88 13 79 16
Patrice LOVICH	<i>Membre du bureau - Encadrement</i>	06 22 91 82 67
Estelle AMAYA Y RIOS	<i>Membre du bureau - Encadrement</i>	06 13 94 41 24